



## Télétravail & QVT :

Mercredi 30 mai 2018

### Connexion et repos choisis, les négos sont lancées...

La direction du groupe Airbus en France a réuni mardi 22 mai les organisations syndicales pour une nouvelle réunion de négociation :

- d'un accord commun au niveau GROUPE concernant le TÉLÉTRAVAIL,
- d'un accord cadre relatif à la qualité de vie au travail (QVT) dans lequel est incluse la thématique « connexion et repos choisis ».

En complément, un groupe de travail dédié au suivi et à la proposition d'initiatives QVT dans le groupe a été lancé et sera réuni les 11 & 12 juin.

### TÉLÉTRAVAIL

En écho au projet d'accord télétravail présenté par la Direction, **la CFE-CGC a rappelé ses revendications :**

- télétravail harmonisé dans le groupe...
- pratiqué de façon régulière ou occasionnelle,
- possible tous les jours de semaine,
- ouvert aux temps partiels,
- sans ancienneté minimale requise,
- intégrant le « co-working » y compris à l'extérieur d'Airbus,
- encadrant les horaires pratiqués,
- maintenant le télétravail pour raisons médicales,
- suivi via des indicateurs présentés chaque année aux représentants du personnel,
- supporté par un plan de communication afin d'en accompagner le déploiement.



**Pour la CFE-CGC, le télétravail fait partie intégrante des nouveaux modes de travail et favorise une bonne QVT. Aujourd'hui, il est démontré qu'une bonne QVT dans les entreprises est gage d'une bonne performance collective. Le télétravail doit devenir un mode d'organisation standard.**

### Connexion et repos choisis

Pour la CFE-CGC, le texte proposé par la direction ne doit pas se limiter à de simples recommandations, aussi pertinentes soient-elles ! **La CFE-CGC demande que des dispositions précises comme la définition d'une charte de fonctionnement propre à chaque équipe soient intégrées dans cet accord.**

### Accord QVT

La Direction veut appréhender ce sujet de la QVT avec pragmatisme en s'appuyant sur les initiatives lancées au sein des établissements. Elle souhaite faire de la QVT un élément à part entière de la culture d'entreprise, contribuant à améliorer la santé des salariés et les conditions de travail, et valorisant le dialogue social.

**La CFE-CGC a rappelé que la Qualité de vie au Travail est avant tout la Qualité du travail ! Les questions de l'adéquation charge de travail/potentiel, de la juste reconnaissance de son travail, travail qui doit être porteur de sens sont primordiales pour la CFE-CGC. La QVT est un sujet trop sérieux : il ne peut pas être réduit à de simples déclarations d'intention. La QVT doit s'incarner au quotidien pour le bien-être des salariés !**